

CONSEIL d'ECOLE n°2 - 8/02/2008 à Montagne

Présents : MM PACAUD et PINET, maires de Montagne et St Bonnet de Chavagne
Mmes DUCKIT, DENARIE et RODET-PERRIER ainsi que MM DUCKIT et PETITJEAN, instituteurs
M. MOMBARD, DDEN
Mme BIGGI et MM BERNARD, COTTE, FOULQUIER, GARDON, GENEREUX et JOLIVET, parents
d'élèves

Président de séance : Michel DUCKIT

Secrétaire : Etienne PETITJEAN

I. ACCES A L'ECOLE DE ST-BONNET

Suite à la décision du précédent Conseil d'Ecole et pour des raisons de sécurité, les entrées et sorties se font par le grand portail en bois. Depuis, un arrêté limite la zone de circulation à 30 km/h entre les deux accès de la commune de St-Bonnet. Il est aussi rappelé que la voirie est considérée comme mixte et que piétons et véhicules se doivent respect mutuel. La décision de maintenir l'accès par le grand portail est approuvée sauf en cas de réorganisation des locaux.

II. BILAN DE L'EXPO-VENTE DE LIVRES ET FETE DE NOEL

➤ La diminution du nombre de livres vendus cette année est certainement liée à l'absence d'intervenant comme les deux années précédentes où des auteurs et des illustrateurs avaient travaillé avec les classes en amont. Toutefois, grâce à la participation des familles, cette vente a permis aux 5 classes de profiter d'une remise de 212 €. L'Expo-Vente reste une manifestation que les enseignants soutiennent en participant à la sélection des ouvrages et en valorisant le travail autour du livre dans les classes. Cependant, l'Expo-Vente sera sans doute remise en question l'an prochain en raison des samedis libérés...

➤ L'organisation de la fête de Noël a différé des années précédentes avec le spectacle pour les enfants qui s'est déroulé en matinée. Les 5 classes ne peuvent plus manger ensemble à la salle des fêtes qui se trouve être le lieu de la représentation, ce qui occasionne des difficultés d'organisation entre la fin du repas et l'installation du spectacle. Celui-ci a été apprécié cette année dans un climat de calme, sans être perturbé par l'entrée ou la sortie des adultes. Le spectacle en matinée a été profitable pour les plus jeunes moins fatigués que l'après-midi. Les parents d'élèves demandent la possibilité de dissocier le jour du repas et du spectacle, certaines familles ayant regretté de ne pouvoir assister au spectacle. Il est proposé d'organiser un goûter collectif pour clôturer le trimestre avec une petite représentation des enfants. L'organisation du repas de Noël est retenue par les enseignants et reste de la responsabilité de la commune de St-Bonnet et de l'association de cantine de St-Lattier. La question de l'organisation de Noël sera reposée au premier Conseil d'Ecole de l'année prochaine.

III. AMENAGEMENT DE LA COUR A ST-BONNET

Pour la classe des CE2/CM1, Delphine a fait l'acquisition d'un livre sur les jeux de récréation et mis à disposition une boîte de craies pour la cour afin de permettre aux élèves qui le souhaitent de faire évoluer leurs « aménagements » au cours de l'année. Une sensibilisation aux jeux traditionnels est envisagée à travers les séances d'EPS...

IV. HYGIENE ET SECURITE

➤ Suite au rapport de l'Observatoire national de la sécurité sanitaire (ONS), Xavier DARCOS a annoncé des discussions avec les familles et les communes pour se mettre d'accord sur la qualité et la propreté des toilettes. L'enquête pointe des problèmes liés à l'équipement et la perception des toilettes par les enfants. Plus de la moitié des élèves jugent les toilettes peu accueillantes : mauvaises odeurs pour 72,9% d'entre eux, absence de chauffage (30%), le manque d'éclairage (22%). 14,4% d'entre eux ont déjà eu peur d'aller aux toilettes en raison de l'absence de verrous et des relations avec leurs camarades (voyeurisme, bousculade, moqueries...).

Au final, 7,2% des élèves, dont la moitié mange à la cantine le midi, n'utilisent jamais les toilettes scolaires et 48,5% les utilisent occasionnellement « quand ils ne peuvent pas faire autrement ».

Conséquence, près de la moitié des élèves ont déjà eu mal au ventre, 15,1% souffrent de constipation aiguë ou chronique et 21,6% d'une infection urinaire.

Qu'en est-il au niveau du regroupement pédagogique ?

A Montagne, Michel constate une bonne hygiène générale des locaux où les toilettes sont nettoyées tous les matins ainsi que les vestiaires et les sols. Les toilettes garçons et filles sont séparées et fermées par une porte.

A St-Bonnet, les quatre sanitaires bénéficient également d'une bonne hygiène. Les enfants peuvent trouver à leur disposition des sanitaires adaptés à leur âge avec la possibilité de s'isoler dès la maternelle. Une demande a été faite pour que les sanitaires des classes de Ghyslaine et Delphine soient nettoyés tous les jours comme en maternelle et à la cantine.

Dans les deux écoles, la liberté de circulation pour se rendre aux toilettes est tolérée pendant les cours. Et si, en maternelle, les enseignants sont très attentifs aux enfants qui ont besoin d'uriner très souvent, à l'école élémentaire, les enfants préfèrent jouer dans la cour lors des récréations. C'est donc un apprentissage de tous les jours, à l'école comme à la maison : ne pas oublier de boire, intégrer le passage aux toilettes à l'emploi du temps pendant les récréations et veiller à utiliser proprement les sanitaires surtout pour les petits garçons. Si votre enfant a toutefois des réticences pour se rendre aux toilettes, n'hésitez pas à en parler avec son enseignant(e).

➤ Concernant la demande d'une alarme sonore générale à tout le groupe scolaire de St-Bonnet, il a été mentionné par la municipalité qu'un préventionniste affilié à un organisme de contrôle visite l'école chaque année pour évaluer les améliorations à apporter au système de sécurité. Il est rappelé qu'il existe une alarme au niveau de la cantine et du nouveau bâtiment en bois et que toutes les classes sont en rez-de-chaussée et possèdent deux portes d'accès chacune, ce qui faciliterait l'évacuation en cas d'urgence.

V. SUPPRESSION DU SAMEDI MATIN

Une information provisoire a été donnée par le relevé de conclusions commun établi entre le Ministre de l'éducation nationale et plusieurs syndicats de l'éducation. Les heures supprimées le samedi matin devraient être utilisées pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissages à l'école primaire. Chaque Conseil des maîtres définirait le repérage des élèves en difficulté, les modalités d'aide et l'évaluation. Cette mise en place des dispositifs d'aide serait présentée en Conseil d'école. Rien n'est encore arrêté officiellement et les textes de lois devraient être votés pour la rentrée 2008...

VI. QUESTIONS DIVERSES

➤ Base élèves : les parents demandent une information sur le fichier informatique. Ce fichier sert à rentrer des données sur chaque enfant (état civil et scolarité). C'est une base de données destinée à être consultable par différentes administrations.

➤ Sorties de classe / Projets de fin d'année :

- **Classe des PS/MS** : 2 rencontres inter-écoles avec St-Antoine sont prévues en *arts plastiques* et en *EPS* au cours des mois de mai et juin.
- **Classe des MS/GS** : dans le cadre du projet d'école, participation aux défis sciences de la circonscription de St-Marcellin (les objets roulants et de la graine à la fleur) et à l'exposition du musée sur les 5 sens.
- **Classe des CP/CE1** : sortie en rapport avec le thème des sens + aménagement de la cour + visite au musée de Grenoble ?
- **Classe des CE2/CM1** : sortie au théâtre de Grenoble le 7/02 et participation au musée.
- **Classe des CM1/CM2** : échanges avec les correspondants bretons et sortie au théâtre de Grenoble avec les CE2/CM1.

VII. CONCLUSION

Le compte rendu est lu par le secrétaire de séance et approuvé par les membres du Conseil. Rendez-vous est pris pour le dernier Conseil d'École, le **vendredi 13 juin à St-Bonnet**.